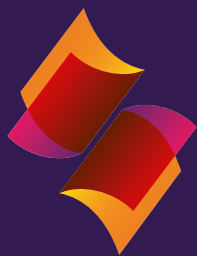


Fondation
**Jean.
Charles.
Bonenfant**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2020•2021

Les données présentées dans ce rapport, sauf indications contraires, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

COORDINATION ET RÉDACTION

Mbassa Diop

COLLABORATION

Krystal Mc Laughlin

Élise Pelletier

RÉVISION LINGUISTIQUE

Martine Dignard

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Marie-Claude Rouleau

Louise Williams

PHOTOGRAPHES

Claude Mathieu

Émilie Nadeau

Stagiaires 2020-2021

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN : 978-2-550-90420-5 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-90421-2 (PDF)

Québec, 30 juin 2021

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation
Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport d'activité 2020-2021 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Ce rapport témoigne de l'apport unique de la Fondation à la cause de l'éducation à la démocratie et confirme que la Fondation promeut de manière innovante les valeurs démocratiques auprès de la jeunesse. Année d'exception en raison de la pandémie de COVID-19, la Fondation a su adapter ses différents programmes afin de poursuivre sa mission.

Malgré le contexte inédit de la pandémie, les deux boursières et les trois boursiers de la 42^e cohorte du Programme de stages parlementaires ont vécu une expérience inoubliable. Satisfaits, les stagiaires confirment que cette expérience leur a permis de développer de nombreuses compétences personnelles et professionnelles. Leur créativité, leur audace et leur résilience ont été remarquables, notamment lors de l'organisation de leur mission exploratoire en sol québécois en raison des mesures sanitaires en vigueur. Félix Bélanger, Sandrine Jouis, Anne Leblanc, Olivier Montreuil et Charles Morissette ont arpenté le Québec afin de s'entretenir avec onze jeunes élues et élus. Le photoreportage *À la rencontre de la jeunesse élue des régions du Québec* rassemble leurs témoignages. Exposé en primeur à l'agora du pavillon d'accueil de l'Assemblée nationale du 7 au 29 septembre 2021, le photoreportage poursuivra son rayonnement lors d'activités citoyennes.

Vox populi : Ta démocratie à l'école!, fruit d'une entente de collaboration entre la Fondation, l'Assemblée nationale du Québec et Élections Québec, existe dans 172 écoles primaires et secondaires. Malgré les contraintes imposées par la pandémie, l'équipe de Vox populi a été des plus actives cette année : une offre de formation renouvelée a été développée comprenant, entre autres, un coffret de formation autoportante destiné aux écoles primaires ainsi qu'un parcours de formation adapté à la distanciation physique.

La Fondation ne saurait mener à bien l'ensemble des projets réalisés sans la fidèle collaboration de ses partenaires. C'est grâce au soutien de l'Assemblée nationale du Québec, de Québecor, de la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'Élections Québec que la Fondation réalise sa raison d'être : promouvoir la démocratie.

Je vous invite maintenant à découvrir, en parcourant ce rapport, l'important travail réalisé par la Fondation durant la dernière année, et je vous souhaite une excellente lecture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Le secrétaire-trésorier
Mathew Lagacé

A large, high-contrast, black and white portrait of Jean-Charles Bonenfant, a man with a beard and mustache, wearing a suit and tie. The portrait is the background of the page.

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec, qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION	5
<u>COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	7
<u>PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES</u>	8
<u>VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!</u>	22
<u>SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE</u>	23
<u>RAPPORT DE LA DIRECTION</u>	29
<u>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</u>	31
<u>ÉTATS FINANCIERS</u>	34

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit, depuis, une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

La Fondation offre annuellement **cinq stages de dix mois** aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise. Ces stages sont assortis de bourses de **24 000 \$**. Au cours de leur stage, les cinq personnes choisies se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, chaque stagiaire est **jumelé tour à tour à une députée ou un député ministériel et de l'opposition**. Les stagiaires participent aussi à une **mission d'exploration à l'étranger** et rédigent un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie. La notoriété du programme de stages de la Fondation a été reconnue, depuis de nombreuses années, tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

La Fondation offre **des activités d'éducation à la démocratie** dans les écoles au moyen de son programme **Vox populi** et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

Le programme **Vox populi** propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un **mode de fonctionnement des conseils d'élèves**, qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école.

De plus, lors de la remise des **Prix du livre politique**, la Fondation octroie **quatre bourses aux auteures et auteurs d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise** portant sur la politique au Québec et, plus spécifiquement, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale. Elle salue l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne saurait s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2020-2021, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- Assemblée nationale du Québec
- Québecor
- Élections Québec
- Caisse de dépôt et placement du Québec

LE RENOUVEAU DE LA FONDATION

La Fondation a amorcé en 2020 un important processus de renouveau. Le conseil d'administration et l'équipe ont mené une grande réflexion pour rafraîchir son image. De l'identité visuelle jusqu'à ses valeurs, pratiques et façons de faire, c'est une Fondation dynamisée, humaine et tournée vers l'avenir qui ressort de cet exercice.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. FRANÇOIS PARADIS

Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente

M^{ME} MARYSE GAUDREAU

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorier

M. MATHEW LAGACÉ

Directeur de l'accueil et de la mission éducative de l'Assemblée nationale

Administratrices et administrateurs

M. MARCEL BLANCHET

Directeur général des élections, retraité

M. DAVID BIRNBAUM

Député de D'Arcy-McGee

M^{ME} MARIE BLOUIN

Conseillère en communication – Fédération des commissions scolaires du Québec, retraitée

M. RAYMOND BROUILLET

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} MARGARET F. DELISLE

Administratrice de sociétés, retraitée

M. JEAN-PIERRE LAGUEUX

Enseignant – Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, retraité

M^{ME} RUBA GHAZAL

Députée de Mercier

M. MARTIN OUELLET

Député de René-Lévesque

M. MICHEL PIGEON

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} ANNE-MARIE PILOTE

Boursière 2014-2015

M. SAMUEL POULIN

Député de Beauce-Sud

PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES

Durant dix mois, les stagiaires plongent au cœur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites, des séances d'information et des formations, ils découvrent, en observatrices et en observateurs privilégiés, les coulisses du Parlement. Les stagiaires ont aussi la chance de rencontrer les personnes désignées de l'Assemblée nationale¹ et de participer à certaines activités éducatives de l'institution à titre de personnes-ressources.

Le stage comprend quatre grands volets :

- des jumelages en alternance avec une députée ou un député ministériel et de l'opposition;
- une collaboration quotidienne avec des députés de la colline Parlementaire, en commission parlementaire et en circonscription;
- la rédaction d'un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie;
- l'organisation et la réalisation de trois missions exploratoires, dont une dans une destination choisie par les stagiaires.

1 Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Cinq personnes sont désignées par l'Assemblée nationale et sont responsables devant elle. Elles représentent les institutions suivantes : le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire au lobbying du Québec, le Directeur général des élections du Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec.

STAGIAIRES 2020-2021

Photographe : Claude Mathieu



OLIVIER MONTREUIL

Une soif de savoir et de découverte amène Olivier à s'établir pour la première fois dans la capitale nationale. Il quitte sa Mauricie natale pour se lancer dans un baccalauréat en affaires publiques et relations internationales, un gage de son ouverture sur le monde. Il complète à ce titre une partie de sa formation en Suède, étudiant sciences politiques et économiques dans le but de démystifier le modèle scandinave. Ayant à cœur l'implication étudiante, il

s'y consacre tout au long de son parcours scolaire en participant à plusieurs comités universitaires et associations étudiantes. Cette attitude énergique et sa détermination l'amènent également à s'investir dans plusieurs simulations politiques qui lui font découvrir les réalités de la démocratie municipale, nationale et internationale. Il complète enfin une maîtrise sur la responsabilité sociale et environnementale des organisations dans le but d'étudier l'apport des entreprises privées au développement durable, un sujet cardinal dans son cheminement.

Passionné par la pratique, le Trifluvien d'origine multiplie les expériences terrain pendant ses études. Le service public québécois, notamment, lui offre plusieurs occasions de s'épanouir professionnellement tout en mettant en pratique ses idéaux sociaux et environnementaux. Au fil des ans, il évolue dans des organisations aussi variées que la Régie de l'assurance maladie du Québec, la Délégation du Québec à Los Angeles et le Vérificateur général. Jusqu'à ses débuts à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, il travaille pour le Commissaire au développement durable à titre de conseiller. Son engouement pour l'histoire et son sentiment d'appartenance au Québec l'amènent à participer au stage de la Fondation.

Photographe : Claude Mathieu



FÉLIX BÉLANGER

Titulaire d'un baccalauréat en enseignement des sciences au secondaire, Félix entame son parcours professionnel dans les écoles de la région de Québec. Son rôle d'enseignant lui permet de développer ses compétences sociales et sa capacité à mobiliser ses connaissances dans l'action. Les enjeux politiques et administratifs, vécus dans le domaine de l'éducation, l'amènent toutefois à considérer les possibilités qui lui permettent de travailler dans le service public et de s'impliquer autrement dans sa communauté.

Félix est actuellement étudiant à la maîtrise en affaires publiques. Il s'intéresse aussi bien aux politiques publiques mises en place sur les territoires québécois et canadien qu'à la place qu'occupent le Québec et le Canada sur la scène internationale. Dans sa première année au deuxième cycle, Félix agit à titre d'auxiliaire d'enseignement, d'auxiliaire de recherche pour la Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comme stagiaire en politique commerciale au ministère de l'Économie et de l'Innovation. Il est également l'un des gagnants du Défi politique budgétaire, lancé par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), en partenariat avec le ministère des Finances, au cours duquel il fournit des solutions innovantes et rigoureuses aux défis de main-d'œuvre. Son implication communautaire se traduit par sa fonction d'administrateur au sein de sa caisse Desjardins et par son bénévolat au Comité d'analyse et de relations avec les organismes de Centraide. Sa candidature sélectionnée pour le stage parlementaire constitue une occasion d'apprentissage unique et une chance pour lui de mettre à profit sa polyvalence, sa curiosité et sa rigueur.



SANDRINE JOUIS

Fièrement originaire de Sept-Îles, sur la Côte-Nord, Sandrine est titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et communication de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval. Durant ses études à la maîtrise, Sandrine s'intéresse à l'agriculture comme moteur de développement régional, notamment en effectuant un stage au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Elle entame ensuite son parcours professionnel à la MRC de L'Île-d'Orléans, où elle travaille en concertation régionale et promeut l'agriculture locale.

Parallèlement à ses engagements scolaires, Sandrine saisit un maximum d'occasions favorables. Audacieuse et curieuse, elle étudie l'anglais en Australie, effectue un stage en journalisme à l'Île-du-Prince-Édouard, est présidente de son association étudiante au baccalauréat et occupe un emploi d'été en politique municipale. Elle participe aussi au Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles et s'implique pendant cinq ans au Parlement Jeunesse du Québec. La dernière année, elle est élue leader de l'opposition dans le comité exécutif, responsable de l'organisation de la simulation. Depuis plus d'un an, elle siège à titre de secrétaire du conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif en agriculture urbaine. Ces expériences font d'elle une personne polyvalente aux intérêts variés.

C'est avec enthousiasme et humilité que Sandrine se lance dans l'aventure du stage Jean-Charles-Bonenfant. Elle souhaite approfondir ses connaissances sur le parlementarisme québécois, et particulièrement sur le travail en circonscription, où les enjeux de développement régional prennent une place importante. Foncièrement intéressée par l'autre, Sandrine cherche toujours à rencontrer l'humain derrière la fonction.



CHARLES MORISSETTE

Longtemps fasciné par l'inconnu et les dynamiques internationales, Charles détient un baccalauréat en études internationales de l'Université de Montréal. Un échange étudiant à l'Université de Tsukuba, au Japon, lui permet de se découvrir une passion et une expertise pour la région asiatique. Du même coup, il termine son parcours universitaire avec une mineure en études est-asiatiques. Tout au long de sa formation, ce sont les

questions technologiques liées à la cybersécurité et leurs conséquences politiques, économiques ou sociales qui l'intéressent et qui constituent la pierre angulaire de ses recherches.

Son attirance envers la nouveauté se reflète dans ses nombreux projets et implications étudiantes, au cours desquels il développe des aptitudes pratiques et des intérêts variés. Il participe, pendant quatre années consécutives, au Parlement étudiant du Québec, s'implique comme vice-président auprès de son association étudiante, et pratique les tambours japonais (taiko) auprès d'Arashi Daiko tout au long de son parcours. Point culminant de son cheminement : son stage à la Délégation générale du Québec à Tokyo. Ce stage lui sert de tremplin vers le monde du travail et plus spécifiquement vers la branche diplomatique du gouvernement québécois. Ces expériences consolident en lui un intérêt marqué pour la sphère démocratique québécoise, le vivre-ensemble et la vie parlementaire.

Passionné de jeux de société, son passage à la Fondation représente une occasion en or d'en apprendre davantage sur les règles du jeu parlementaire et démocratique du Québec. Il espère rencontrer de nombreux défis qui mettent à l'épreuve ses acquis des dernières années.



ANNE LEBLANC

Détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en anthropologie sociale et culturelle de l'Université Laval, Anne cultive un intérêt pour l'engagement citoyen sous toutes ses facettes. Ses recherches la conduisent en Tunisie pour analyser les pratiques et les discours autour de la démocratie, des droits de la personne et de la citoyenneté dans une organisation non gouvernementale (ONG) de surveillance parlementaire et de mobilisation

citoyenne. Son parcours de chercheuse s'enrichit parallèlement de ses études féministes auprès de la Chaire Claire-Bonenfant, puis de l'Institut Femmes, Sociétés, Égalité et Équité. À plusieurs occasions, elle partage son intérêt pour les mouvements sociaux et la politique internationale au moyen de différentes publications (chapitres de livre, rapports, articles) et de communications publiques (colloques, congrès, radio, webinaires).

Au cours de son cheminement universitaire, elle s'engage à plusieurs reprises dans le monde associatif étudiant, avant de se tourner vers le secteur communautaire de Québec. Ses connaissances du milieu se peaufinent avec ses expériences, notamment auprès du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale. Elle est également interpellée par la mission d'organismes à but non lucratif (OBNL) locaux, comme en atteste son implication comme trésorière et membre du conseil d'administration du Festival international du film ethnographique du Québec.

Anne est vivement intéressée par la participation politique et sociale de différentes communautés ethnoculturelles et d'autres groupes minorisés. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant lui offre une expérience immersive au sein de l'appareil démocratique qui l'amène à mieux saisir les rouages de la gouvernance actuelle, sur un plan tant national que régional.

STAGES

Dès le début de leur stage, les boursières et boursiers assistent à une série de rencontres qui leur permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Ils s'entretiennent avec différentes personnes clés de l'institution, dont les membres de la présidence de l'Assemblée nationale et le secrétaire général. Ils visitent également les différentes unités administratives et s'entretiennent avec les membres de la présidence de la Tribune de la presse. À la fin de ces rencontres, ils peuvent se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Ils sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les personnes élues. De plus, les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale et issues des organismes, notamment le Directeur général des élections du Québec, le Vérificateur général du Québec, le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Protecteur du citoyen et le Commissaire au lobbying du Québec, accueillent les stagiaires et leur font découvrir leur travail.



Rencontre avec le premier ministre du Québec

Photographe : Émilie Nadeau



Rencontre avec le lieutenant-gouverneur du Québec

JUMELAGES

Ce qui rend le stage unique est sans contredit le jumelage avec les parlementaires. En effet, les stagiaires sont jumelés en alternance avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition. Ils appuient les parlementaires dans leur travail en toute neutralité. Cette expérience leur permet d'avoir un portrait complet de ce qu'est le travail parlementaire. En outre, ils remplissent différents mandats dans le cadre des jumelages tels que la participation à des réunions de travail, l'accompagnement des députés dans des rencontres, l'appui au travail des députés en circonscription et la collaboration au travail législatif en commission parlementaire. Les tâches qu'on leur confie sont variées et leur permettent de contribuer au travail parlementaire et d'approfondir leur connaissance du rôle des personnes élues au Québec.



Rencontre avec M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de la Fondation et vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec

« Nous avons la chance de vivre l'Assemblée nationale au quotidien, de nous impliquer dans la politique active tout en conservant notre neutralité et de rencontrer des personnalités inspirantes du monde politique et de la société civile. On apprend tous les jours, c'est extrêmement stimulant. »

Sandrine Jouis
Stagiaire

Jumelages 2020-2021

STAGIAIRES	1 ^{ers} jumelages 5 octobre au 13 décembre 2020	2 ^{es} jumelages 2 février au 11 juin 2021
Félix Bélanger	M. Luc Provençal Beauce-Nord (CAQ)	M. Carlos Leitão Robert-Baldwin (PLQ)
Sandrine Jouis	M ^{me} Joëlle Boutin Jean-Talon (CAQ)	M ^{me} Marie Montpetit Maurice-Richard (PLQ)
Anne Leblanc	M. Richard Campeau Bourget (CAQ)	M ^{me} Ruba Ghazal Mercier (QS)
Olivier Montreuil	M. Mathieu Lemay Masson (CAQ)	M. Frantz Benjamin Viau (PLQ)
Charles Morissette	M. Denis Lamothe Ungava (CAQ)	M. Joël Arseneau Îles-de-la-Madeleine (PQ)

Gouvernement : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec des députés du gouvernement (CAQ).

Oppositions : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec des députés de l'opposition et la répartition se fait selon la composition suivante de la Chambre :
 - Opposition officielle (PLQ) : 3;
 - 2^e groupe d'opposition (QS) : 1;
 - 3^e groupe d'opposition (PQ) : 1.



Mission exploratoire au Québec



Exposition *À la rencontre de la jeunesse élue du Québec*

Photographe : Claude Mathieu

MISSIONS EXPLORATOIRES

Les missions exploratoires sont une occasion privilégiée pour les stagiaires d'élargir leurs horizons. C'est pourquoi l'organisation d'une mission à l'étranger dans un système parlementaire de leur choix s'impose rapidement. Cette expérience permet aux stagiaires de consolider leurs connaissances du système québécois en le comparant au système exploré. Avant d'orchestrer cette mission, ils et elles soumettent un projet de mission — avec une question de recherche et un budget prévisionnel — pour approbation par les autorités de la Fondation. Une fois leur projet accepté, les stagiaires sont responsables de tous les aspects de leur séjour, de la préparation du programme de visites à la planification logistique.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, un voyage à l'extérieur du Québec a dû être écarté pour Félix, Sandrine, Anne, Olivier et Charles. Le déconfinement progressif des différentes régions de la province au printemps les a encouragés à entreprendre des démarches pour une mission originale sur le terrain. C'est ainsi que du 14 au 23 juin 2021, les stagiaires sont allés à la rencontre de jeunes élus et élus inspirants – dans l'Estrie, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, la Montérégie et Chaudière-Appalaches – dans le cadre d'un photoreportage. Le fruit de leur travail a fait l'objet d'une exposition à l'Assemblée nationale du Québec intitulée *À la rencontre de la jeunesse élue du Québec*.

« Malgré la pandémie, j'ai l'impression que nous sommes parvenus à tirer le meilleur de la dernière année. Grâce à une bonne dose de créativité et au soutien de l'Assemblée nationale, nous avons pu discuter avec de multiples intervenantes et intervenants et mettre sur pied une mission exploratoire en un temps record. »

Olivier Montreuil
Stagiaire

Le Programme de stages parlementaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant est l'occasion pour les stagiaires d'approfondir leur compréhension du parlementarisme canadien ainsi que de tisser de précieux liens avec les stagiaires parlementaires du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Félix, Sandrine, Anne, Olivier et Charles ont ainsi eu le plaisir de préparer des visites virtuelles pour leurs homologues et de leur faire découvrir les dessous de l'Assemblée nationale du Québec. Les stagiaires d'Ottawa et de Toronto ont également préparé des missions virtuelles aux parlements canadien et ontarien. C'est donc dans le confort de leur domicile qu'ils ont pu rencontrer différentes personnes : greffiers, greffières, journalistes, chefs de parti, ministres, députées et députés. Les relations avec leurs homologues stagiaires ont ainsi pu être maintenues à distance, malgré le contexte prévalant de la pandémie.



SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le stage permet aux stagiaires de se joindre à l'équipe des programmes éducatifs et d'agir à titre de personne-ressource dans la réalisation de certaines activités. Cette contribution est précieuse et leur présence contribue au succès de la mission éducative de l'Assemblée nationale.

ESSAI

Chaque stagiaire doit rédiger un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel pour lequel les stagiaires consacrent temps et énergie.

Afin de les guider dans leur travail, une ou un bibliothécaire attitré apporte son aide aux stagiaires tandis qu'une professionnelle ou un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Tout au long du stage, des ateliers structurés sont organisés pour permettre aux stagiaires d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ces derniers profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres dans un esprit de collégialité. La personne responsable de la supervision est également disponible pour rencontrer chaque stagiaire individuellement.

Les stagiaires font une remise préliminaire de leur essai et le présentent aux membres d'un comité de lecture, formé de spécialistes de l'Assemblée nationale, qui commentent et évaluent leur travail. Les stagiaires peuvent par la suite apporter les dernières modifications à leur essai et procéder au dépôt définitif. Les travaux jugés satisfaisants sont par la suite publiés sur le site Web de la Fondation et un exemplaire de chaque essai est disponible à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Essais des stagiaires 2020-2021

FÉLIX BÉLANGER

LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

Le Québec fait partie des États fédérés les plus présents à l'international. Selon les priorités des partis qui se succèdent à la tête de l'État, les dossiers portés à l'international varient. Depuis l'arrivée au gouvernement de la Coalition avenir Québec de François Legault, les relations internationales du Québec se tournent davantage vers l'exercice d'une diplomatie économique.

Une réforme administrative et législative importante a eu lieu dans les deux premières années du mandat pour opérationnaliser la vision économique internationale du premier ministre, ce qui a permis d'atteindre des cibles ambitieuses.

Cet essai brosse le portrait de cette réforme jusqu'à mai 2021. Pour ce faire, huit ressources impliquées dans le dossier ont partagé leurs points de vue. Ceux-ci ont été mis en relief avec les lois et les décrets applicables, les publications gouvernementales, les allocutions publiques pertinentes ainsi que la littérature scientifique sur le sujet. L'objet de l'analyse a été d'observer une réorganisation gouvernementale de l'intérieur et d'en tirer des constats sur l'organisation de l'État.

SANDRINE JOUIS

SOUS-MINISTRE : RÔLE ET POUVOIR D'INFLUENCE

À la tête de chacun des ministères de l'État québécois se trouve un premier dirigeant ou une première dirigeante qui travaille quotidiennement à faire le pont entre les orientations politiques et le travail des fonctionnaires. Ces gestionnaires occupent des postes stratégiques leur permettant d'influencer les politiques, les programmes ou les réformes de l'État québécois. Au-delà de leur aptitude de gestion, ces personnes doivent posséder toute sorte de compétences et de qualités humaines ainsi qu'un fort sens de l'État. Loin d'être de simples exécutants, les sous-ministres, grâce à leur expertise et à leur connaissance de leurs clientèles, informent, conseillent les élus et leur font des recommandations. Cet essai porte sur le rôle et le pouvoir d'influence des sous-ministres de l'administration publique québécoise. En étudiant les compétences, les rôles, les tâches et le leadership de ces administratrices et administrateurs d'État, cet essai expose l'ascendant non négligeable des sous-ministres sur les décisions qui façonnent la société québécoise.

ANNE LEBLANC

LE PROCESSUS LÉGISLATIF QUÉBÉCOIS : QUELLE PLACE POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE?

La participation citoyenne au sein de la démocratie québécoise est un objet d'intérêt depuis les années 1960. Son importance pour la politique peut être débattue sous plusieurs angles. Il est question, dans cet essai, des degrés de pouvoir décisionnel rattachés à la participation citoyenne. Cet essai approfondit ces réflexions au sujet des degrés d'influence que peuvent avoir des citoyennes et des citoyens sur les processus législatifs. Il combine des analyses tirées de la littérature scientifique, les expériences de citoyennes et de citoyens prises comme études de cas et l'analyse de propositions de réformes parlementaires issues des groupes parlementaires. Il en ressort d'importants obstacles à la participation et au pouvoir décisionnel citoyen, devant lesquels un potentiel de mobilisation tente de se développer et de se renforcer. Les résultats démontrent que notre démocratie ne peut être pleinement participative sans de meilleures composantes permettant la discussion, la délibération et la collaboration entre toutes les parties prenantes de politiques publiques.

OLIVIER MONTREUIL

LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC – 15 ANS APRÈS : HISTORIQUE, BILAN ET REGARD VERS L'AVENIR

L'Assemblée nationale du Québec adoptait en 2006 la Loi sur le développement durable. Elle présentait, à ce moment, un cadre conceptuel complet et audacieux qui avait peu d'équivalents à l'international. Un outil, aussi formidable soit-il, doit néanmoins être utilisé à bon escient pour avoir un impact significatif. Cependant, la démarche de l'État québécois a rapidement plafonné après 2006.

Ces difficultés ne cèdent toutefois pas à la fatalité. Dans les dernières années, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a déployé des mécanismes innovant pour accroître son impact. Plusieurs éléments circonstanciels pourraient aussi laisser place à une meilleure application des principes du développement durable. L'arrivée progressive de nouvelles mentalités dans la fonction publique et l'exemplarité de certains acteurs à l'international s'inscrivent dans ce constat. Enfin, une réforme de la Loi, quoique peu probable, serait la solution à certains enjeux.

PROCESSUS DE SÉLECTION

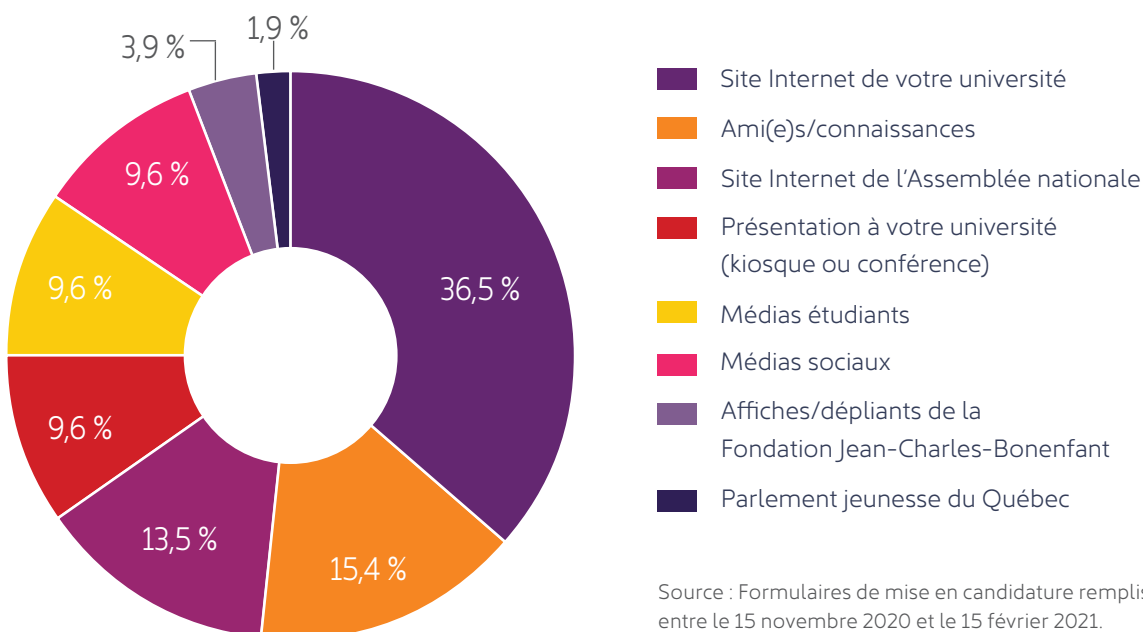
Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées issues de domaines d'études variés et de diverses universités. La Fondation s'efforce de maintenir, année après année, ses hauts standards de recrutement.

PROMOTION DES STAGES PARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement, laquelle se traduit par la production de matériel promotionnel (affiches et dépliants), par l'envoi de courriels ciblés dans les universités, par la promotion sur le Web et les médias sociaux, et au moyen de séances d'information virtuelles pour les universités. Les stagiaires sont mis à contribution en témoignant de leur expérience.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des candidates et candidats en 2020-2021, nous constatons que le site Internet des universités est l'outil promotionnel le plus efficace pour faire connaître le Programme de stages parlementaires. À la question, « comment avez-vous entendu parler du Programme de stages parlementaires de la Fondation? », les personnes ont répondu selon les critères énumérés ci-dessous.

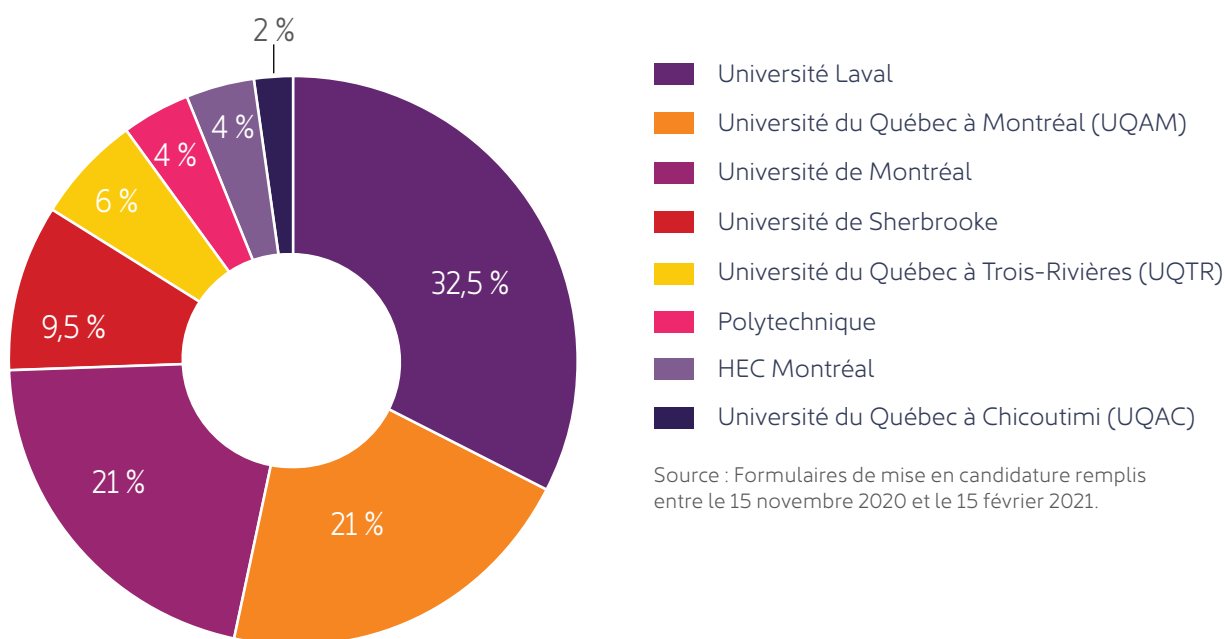
OUTILS PROMOTIONNELS PRIVILÉGIÉS PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



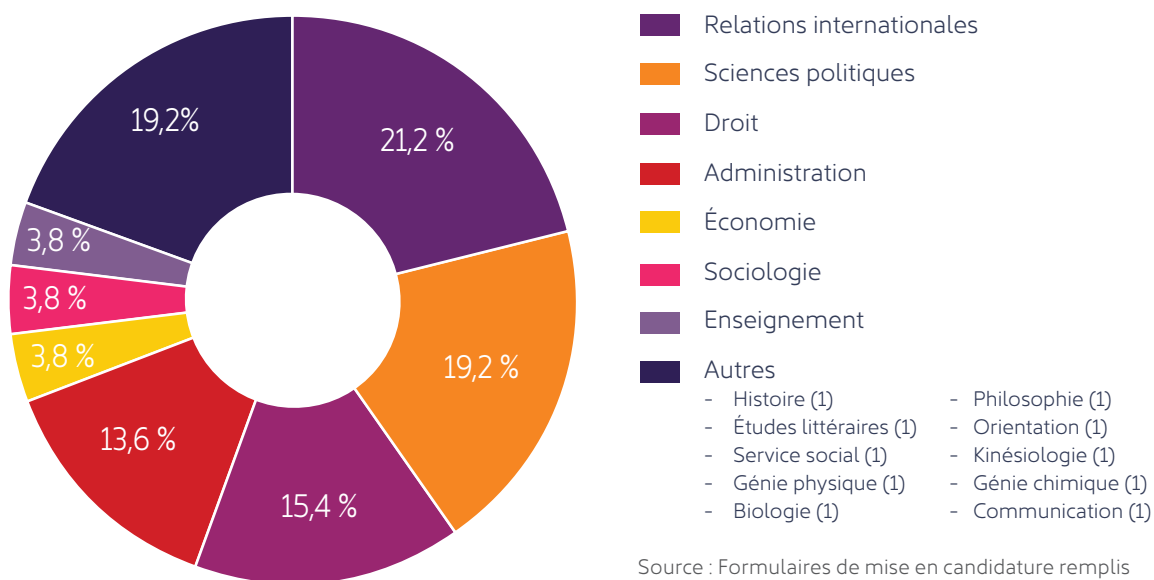
PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

La plus grande partie des candidatures reçues vient de l'Université Laval (32,5 %). Les deuxièmes universités en importance sont l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (21 %) et l'Université de Montréal (21 %).

UNIVERSITÉS FRÉQUENTÉES PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



CHAMPS D'ÉTUDES DES CANDIDATES ET CANDIDATS



Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2020 et le 15 février 2021.

SÉLECTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS

La Fondation a reçu 52 dossiers de candidature pour l'année 2021-2022, comparativement à 56 dossiers en 2020-2021.

Au total, trente-quatre (34) filles et dix-huit (18) garçons ont posé leur candidature pour obtenir une bourse de la Fondation et y faire un stage. De ces nombres, 45 dossiers (87 %) étaient complets cette année, comparativement à 47 (84 %) l'an dernier.

À la fin du processus de sélection, seize (16) candidates et candidats ont été présélectionnés et conviés à une entrevue et à un examen écrit. Des seize (16) personnes rencontrées, cinq (5) ont été choisies et ont accepté la bourse avec empressement.

VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!



Fruit d'une entente de collaboration entre l'Assemblée nationale, Élections Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme Vox populi connaît depuis l'automne 2015 un grand succès. Il vise à offrir un soutien aux écoles primaires et secondaires du Québec afin de favoriser l'implantation et la bonne marche des conseils d'élèves. En 2020-2021, l'équipe de formation ne s'est pas déplacée dans les écoles pour offrir de la formation. Toutefois, cela ne l'a pas empêchée d'être très active durant cette période.

OFFRE ADAPTÉE POUR L'ANNÉE 2020-2021

- Entrevues de suivi personnalisées réalisées par les formatrices
- Coffret de formation autoportante pour les écoles primaires
- Parcours de formation détaillé permettant à la personne responsable de former les élèves du secondaire (en maintenant une distanciation physique ou en adoptant la formule 100 % virtuelle)
- Formation à l'intention de l'équipe-école

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- **172** écoles primaires et secondaires et associations inscrites au Programme
- **76** entrevues de suivi personnalisées réalisées par les formatrices
- **38** écoles primaires ayant reçu un coffret de formation autoportante
- **43** écoles secondaires ayant reçu un parcours de formation personnalisé

PRIX VOX POPULI

En 2021, les **Prix Vox populi** ont remplacé l'**activité récompense Vox populi**. Ces prix récompensent l'engagement et le travail extraordinaires de conseils d'élèves, lesquels contribuent de façon significative à faire vivre la démocratie à l'école et à améliorer leur milieu de vie. Ils soulignent la pertinence des conseils qui font une différence dans leur milieu, que ce soit par la promotion de valeurs démocratiques, l'amélioration de leur mode de fonctionnement ou bien par la réalisation de projets mobilisateurs.



Le 20 mai 2021, six écoles ont reçu le prix **Coup de cœur**, lequel était accompagné d'une bourse de 1 000 \$ et six écoles ont obtenu une mention honorifique assortie d'une bourse de 500 \$.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BOURSES AU MÉRITE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement plusieurs bourses au mérite, destinées aux participantes et participants qui se distinguent lors d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale. Au total, la somme de **22 850 \$** a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Aucune bourse n'a été offerte pour les activités du Forum étudiant, du Parlement des jeunes et du Parlement écolier. La situation de la pandémie a contraint l'Assemblée nationale à reporter ces activités, initialement prévues en janvier et en mai 2021. Toutefois, de nouvelles activités ont été offertes afin de maintenir une offre éducative destinée aux jeunes : **Faites vos commissions** et **C'est quoi ton projet?** Les bourses offertes lors de ces activités visaient à encourager et à récompenser les jeunes qui se sont illustrés par leur implication ou leur réalisation.



Sanction des projets de loi adoptés durant l'activité **Faites vos commissions**

ACTIVITÉS

MONTANTS

FORUM ÉTUDIANT (janvier 2021)

Simulation parlementaire organisée pour les étudiantes et étudiants du collégial. en janvier 2022

Activité reportée

FAITES VOS COMMISSIONS (mars 2021)

Simulation virtuelle de commissions parlementaires destinée aux jeunes de 17 à 21 ans – *NOUVEAUTÉ*

1 850 \$

PARLEMENT DES JEUNES (janvier 2021)

Simulation parlementaire s'adressant aux élèves de 3^e et 4^e secondaire

Activité reportée

en janvier 2022

PARLEMENT ÉCOLIER (mai 2021)

Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6^e année du primaire

Activité reportée

en janvier 2022

C'EST QUOI TON PROJET?

Concours de rédaction d'un projet de loi réservé aux élèves de 6^e année et de 3^e et 4^e secondaire – *NOUVEAUTÉ*

2 000 \$

VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE! (mai 2021)

Programme s'adressant aux écoles primaires et secondaires du Québec

4 500 \$

PRIX DU LIVRE POLITIQUE (avril 2021)

Activité grand public attribuant des prix aux auteures et auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par les membres du jury

14 500 \$

22 850 \$

PRIX DU LIVRE POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux étudiantes et étudiants universitaires ayant écrit une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise. Elle contribue ainsi à sa mission qui est celle de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.

L'édition 2021 des **Prix du livre politique** a primé cinq personnes. Les lauréats et les finalistes ont été joints par le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Marc Picard, qui leur a annoncé leur nomination à la 19^e édition des **Prix du livre politique**. De plus, la Médaille de l'Assemblée nationale leur sera remise lors d'une cérémonie qui se tiendra à une date ultérieure.

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT 2021

Catégorie Thèse de doctorat



Lauréat — 1 bourse de 3 000 \$

Jean-Philippe Carlos

Le rebelle traditionaliste : une biographie intellectuelle de François Albert Angers (1909-2003)

Université de Sherbrooke



Finaliste, ex æquo — 1 bourse de 500 \$

Dave Guénette

L'exercice de la fonction constituante dans les sociétés fragmentées. Contribution à l'étude des procédures de révision constitutionnelle de la Belgique, du Canada et de la Suisse à travers le prisme du fédéralisme consociatif

Université Laval/Université catholique de Louvain



Finaliste, ex æquo — 1 bourse de 500 \$

Félix Mathieu

Les nations fragiles : trajectoires sociopolitiques comparées

Université du Québec à Montréal

Catégorie Mémoire de maîtrise



Lauréat — 1 bourse de 2 000 \$

David Carpentier

La métropole contre la nation? La politique montréalaise d'intégration des personnes immigrantes et le modèle québécois d'interculturalisme
Université du Québec à Montréal



Finaliste — 1 bourse de 500 \$

Maxime Colleret

La fonction sociale de l'université selon le patronat québécois, 1949-2012
Université du Québec à Montréal

MISSION ÉDUCATIVE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale a pour mission de contribuer à la formation de citoyennes et citoyens plus responsables, mieux informés, plus engagés et plus attachés à leurs institutions démocratiques. Afin de joindre les jeunes et les enseignants de tous les niveaux scolaires ainsi que le grand public, l'Assemblée nationale organise une foule d'activités éducatives dans ses murs comme dans les écoles. Les frais d'inscription, demandés lors des activités éducatives de l'Assemblée nationale, sont versés à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et contribuent ainsi au soutien de sa mission.



En 2020-2021, ce sont

**1 528 accompagnateurs
et citoyennes et citoyens**

qui ont participé à des activités éducatives
ou à une simulation parlementaire virtuelle.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée « Fondation », ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

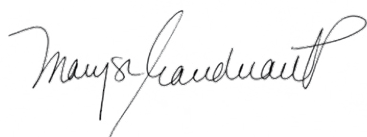
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,

A handwritten signature in black ink, reading "Maryse Gaudreault". The signature is fluid and cursive, with the first name and last name clearly distinguishable.

Maryse Gaudreault

Québec, le 24 novembre 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport d'activité avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

, CPA auditeur, CA

Alain Fortin, CPA auditeur, CA
Directeur général

Québec, le 24 novembre 2021

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Contributions	122 363 \$	119 637 \$
Activités pédagogiques	23 794	36 820
Revenu d'intérêts	8 198	8 748
Autres revenus	435	135
	<u>154 790</u>	<u>165 340</u>
CHARGES (NOTE 8)		
Bourses	140 064	135 625
Frais de déplacement	9 295	25 283
Fournitures	2 101	177
Télécommunications	2 091	2 093
Frais de promotion	1 636	68
Assurances	1 304	1 203
Frais pédagogiques	747	208
Frais de gestion	688	656
Frais d'accueil	373	1 946
	<u>158 299</u>	<u>167 259</u>
DÉFICIT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 509)	(1 919)
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>607 222</u>	<u>609 141</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>603 713 \$</u></u>	<u><u>607 222 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

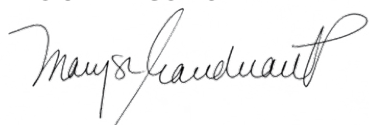
FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2021

	2021	2020
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	270 834 \$	369 641 \$
Créances (note 3)	15 024	12 621
Contributions à recevoir encaissables au cours du prochain exercice (note 4)	153 850	20 137
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 5)	11 445	11 057
Charges payées d'avance	1 161	912
	<u>452 314</u>	<u>414 368</u>
À LONG TERME		
Contributions à recevoir (note 4)	100 000	-
Placements (note 5)	324 459	317 102
Immobilisations Corporelles (note 6)	-	-
	<u>424 459</u>	<u>317 102</u>
	<u>876 773</u>	<u>731 470</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	11 469	9 439
Produits reportés	11 591	11 309
Apports reportés (note 7)	150 000	100 000
	<u>173 060</u>	<u>120 748</u>
À LONG TERME		
Apports reportés (note 7)	100 000	3 500
ACTIF NET	<u>603 713</u>	<u>607 222</u>
	<u>876 773 \$</u>	<u>731 470 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Maryse Gaudreault
Vice-présidente de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Déficit des produits sur les charges	(3 509) \$	(1 919) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(7 745)	(7 158)
Virement des produits reportés	(11 309)	-
Virement des apports reportés (note 7)	(103 500)	(111 000)
	<u>(126 063)</u>	<u>(120 077)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	27 256	101 520
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(98 807)</u>	<u>(18 557)</u>
 DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	 (98 807)	 (18 557)
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	 <u>369 641</u>	 <u>388 198</u>
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)	 <u>270 834</u> \$	 <u>369 641</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5^e suppl.)) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Fondation sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du *Manuel de comptabilité de CPA Canada*.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation), les contributions à recevoir (excluant la contribution de l'Assemblée nationale du Québec) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En contrepartie de certaines ententes de contributions, la Fondation doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

Les produits affectés aux charges futures sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés par la Fondation.

APPORT

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PARTENARIAT

La Fondation participe à un partenariat dont les activités d'un programme sont contrôlées conjointement aux termes d'une entente contractuelle exigeant le consentement unanime des parties pour les décisions opérationnelles et financières importantes.

En vertu du partenariat, tous les coûts engendrés pour la mise en œuvre du programme sont partagés équitablement entre les parties.

À cet effet, la Fondation comptabilise sa part des charges du partenariat dans son état des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

3. CRÉANCES

Au 30 juin 2021, les créances se détaillent comme suit :

	2021	2020
Débiteur - Autres	11 229 \$	10 961 \$
Débiteur - Élections Québec	3 207	264
Taxes à la consommation	538	1 336
Autres	50	60
	<u>15 024 \$</u>	<u>12 621 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

4. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2021	2020
Contribution du Secrétariat à la jeunesse (SAJ)*	150 000 \$	- \$
Contributions de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)	100 000	-
Contributions de la Bibliothèque de l'ANQ	-	8 000
Contributions de la Direction de l'accueil et de la mission éducative de l'ANQ	3 850	-
Autres contributions	-	12 137
	<u>253 850</u>	<u>20 137</u>
Portion des contributions encaissable au cours du prochain exercice	153 850	20 137
	<u>100 000 \$</u>	<u>- \$</u>

* La contribution du SAJ est destinée à appuyer le projet de stages pratiques à l'Assemblée nationale du Québec, assortis de bourses d'excellence, pour une durée de trois ans. Les versements de la contribution varient de montants de 5 000 \$ à 25 000 \$ pour une somme totale d'au plus 50 000 \$ par exercice et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2024.

Des contributions à recevoir du SAJ et de l'ANQ, respectivement aux montants de 150 000 \$ et 100 000 \$, ont été constatées en contrepartie des apports reportés et de ce fait, elles n'ont eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

5. PLACEMENTS

Au 30 juin 2021, les placements se détaillent comme suit :

	2021	2020
Obligations d'épargne, 0,8 % (30 juin 2020 : 1,40 %), échéant le 1 ^{er} juin 2025	54 526 \$	53 799 \$
Obligations à taux fixe, 1,80 % à 2,80 %, échéant du 21 avril 2022 au 20 avril 2031 (30 juin 2020 : 1,80 % à 2,80 %, échéant du 21 avril 2021 au 22 avril 2030)	114 720	111 954
Obligations à taux progressif, 2,05 % à 4,70 % (30 juin 2020 : 1,75 % à 4,70 %), échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027	166 658	162 406
	335 904	328 159
Portion échéant au cours du prochain exercice	11 445	11 057
	324 459 \$	317 102 \$

Au cours de l'exercice, une obligation d'un montant de 11 230 \$ (2020 : 10 880 \$) est venue à échéance et a été réinvestie. Cette transaction n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 30 juin 2021, les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2021	2020
ÉQUIPEMENT		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	- \$	- \$

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice ou à recevoir et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté sont les suivants :

	2021	2020
Solde au début	103 500 \$	111 000 \$
Attributions de l'exercice	250 000	103 500
Virements des apports reportés	(103 500)	(111 000)
Solde à la fin	250 000	103 500
Portion des apports reportés attribuable au prochain exercice	150 000	100 000
	100 000 \$	3 500 \$

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2021	2020
Secrétariat à la jeunesse (Note 4)	150 000 \$	- \$
Assemblée nationale du Québec (Note 4)	100 000	100 000
Caisse de dépôt et placement du Québec	-	3 500
	250 000 \$	103 500 \$

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

8. CHARGES

En juin 2015, l'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élèves a été signée entre Élections Québec et l'Assemblée nationale. La Fondation est intervenante à l'entente et elle s'est engagée à participer financièrement aux obligations qui incombent à l'Assemblée nationale en vertu de cette entente. Cette participation financière a été déterminée conjointement par la Fondation et l'Assemblée nationale.

L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveaux primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

Les charges liées au programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! se détaillent comme suit :

	2021	2020
CHARGES		
Frais de déplacement	- \$	8 026 \$
Fournitures	2 101	177
Frais de promotion	1 636	68
Bourses	2 714	25
	<u>6 451 \$</u>	<u>8 296 \$</u>

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2021	2020
Encaisse	109 703 \$	208 963 \$
Épargne placement, 0,25 % (30 juin 2020 : 0,35 %)	161 131	160 678
	<u>270 834 \$</u>	<u>369 641 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2021	2020
Créances	(2 403) \$	(3 318) \$
Contributions à recevoir	16 287	(6 637)
Charges payées d'avance	(249)	(63)
Charges à payer	2 030	(3 271)
Produits reportés	11 591	11 309
Apports reportés	-	103 500
	<u>27 256 \$</u>	<u>101 520 \$</u>

10. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2021, des revenus de 8 863 \$ ont été reçus (8 637 \$ en 2020).

11. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

12. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, Élections Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Tandis que le risque de crédit lié aux contributions à recevoir est minime du fait qu'elles proviennent majoritairement d'entités gouvernementales. Pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020, aucune créance, ni contribution n'est en souffrance et la direction juge qu'aucune provision n'est nécessaire.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Cependant, le risque est faible, car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 545 \$ (30 juin 2020 : 589 \$) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres placements, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les détenir jusqu'à l'échéance.

14. COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale, nationale, provinciale et locale. Cette situation a aussi conduit le gouvernement du Québec à décréter, le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire assorti de certaines mesures dont la fermeture des lieux publics et le respect d'une distanciation physique. Ces événements ont eu pour effet d'amener la Fondation à annuler certaines de ses activités ce qui a eu pour incidence de réduire ses charges, notamment les frais de déplacement liés à ces activités.

La Fondation suit de près l'évolution de la situation et estime qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de prédire la durée et l'incidence financière de la pandémie de COVID-19. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la Fondation pour les périodes futures.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2020 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Décembre 2021



Papier fabriqué au Québec



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

QUÉBECOR



Caisse de dépôt et placement
du Québec

élections
Québec

Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet

1020, rue des Parlementaires, 7^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70893

fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages